

	<b>Mairie d'IFS</b> <b>Esplanade François Mitterrand</b> <b>B.P. 44 – 14123 IFS</b>  Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		<b>CALVADOS</b>
		Canton
		<b>CAEN XVI</b>
<b>CISE TP NORD OUEST – TRAVAUX</b> <b>D'ASSAINISSEMENT – RUE DE BRETTEVILLE /</b> <b>ALLEE LOUIS PERGAUD</b> <b>ARRETE N° 2024/077</b>		

**LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,**

VU les articles L2213-1 à L2213-6.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles L411-1 à L411-7 du Code de la route ;

VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 26 mars 2024 de la société CISE TP NORD OUEST sollicitant la Ville pour des travaux d'assainissement rue de Bretteville/allée Louis Pergaud à Ifs ;

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation et le stationnement sur l'emprise du chantier ;

**ARRETE**

- Article 1 :** La société CISE TP NORD OUEST – ZA route de Falaise – 14540 GARCELLES SECQUEVILLE, est autorisée à réaliser, à partir du 08 avril 2024 et pour une durée de 5 jours, des travaux d'assainissement rue de Bretteville/allée Louis Pergaud à Ifs.
- Article 2 :** La chaussée sera empiétée sur les deux sens de circulation pendant la réalisation des travaux. Par conséquent la circulation sera interdite aux abords du chantier. La rue de Bretteville et l'allée Louis Pergaud seront fermées en journée.
- Article 3 :** La société CISE TP NORD OUEST est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société CISE TP NORD OUEST devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
  - La Police Municipale d'Ifs ;
  - La société CISE TP NORD OUEST ;
  - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
  - KEOLIS ;
  - Le SDIS.

Fait à Ifs, le 27 mars 2024



Le Maire,

  
**Michel PATARD-LEGENDRÉ.**